

**Séminaire « Numérique : Investir aujourd'hui pour la croissance de demain »
10 septembre 2009**

**Table-ronde : « Logiciels et services : renforcer la compétitivité des entreprises
françaises »**

Ouverture par Hervé Novelli

**Secrétaire d'Etat chargé du Commerce, de l'Artisanat, des Petites et Moyennes
Entreprises, du Tourisme, des Services et de la Consommation, auprès de la
ministre de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi :**

Mesdames, Messieurs,

Je suis très honoré de présider cette deuxième table ronde et je voudrais remercier Nathalie pour toute l'énergie qu'elle a déployée depuis la fin du mois de juillet, pendant les quelques semaines de gestation qui ont donné le jour à ce séminaire.

L'enjeu des technologies numériques pour les entreprises n'est plus à prouver. C'est pourquoi, dans le cadre des travaux du Grand emprunt, je suis heureux de réunir aujourd'hui des acteurs de premier plan, que je vais vous présenter dans quelques instants, afin d'être force de propositions et alimenter du mieux que nous le pouvons les réflexions de la Commission d'Alain Juppé et de Michel Rocard. Le Grand emprunt va financer des dépenses d'avenir, et nous savons tous que l'avenir économique de la France repose sur les entreprises françaises, et plus particulièrement les PME. Je suis convaincu également que des investissements intelligents dans les technologies du numérique donneront à ces entreprises un avantage compétitif décisif.

La France, 5ème puissance économique mondiale, est au fin fond du classement international en matière de charge administrative. Savez-vous que la France occupe le 114ème rang mondial pour la lourdeur des charges administratives qui pèsent sur les entreprises ? Alléger ce fardeau est synonyme de gain de productivité pour les entreprises françaises. Ce gain est chiffré à plusieurs milliards d'euros. Et les incroyables possibilités ouvertes par les technologies numériques doivent nous aider à atteindre cet objectif. Elles nous permettent de simplifier, de dématérialiser et d'automatiser les échanges entre l'administration et les entreprises.

**Séminaire « Numérique : Investir aujourd'hui pour la croissance de demain »
10 septembre 2009**

**Table-ronde : « Logiciels et services : renforcer la compétitivité des entreprises
françaises »**

Les Français sont demandeurs de ces solutions ! Le régime de l'auto-entrepreneur lancé en janvier dernier en est une démonstration évidente. Aujourd'hui tout un chacun peut créer son auto-entreprise en moins de 10 minutes sur internet. Et les résultats sont probants : sur les 182 000 auto-entrepreneurs déclarés au cours du premier semestre 2009, près de 80% l'ont fait en ligne. Au regard de ces chiffres exceptionnels, nous avons le devoir de poursuivre notre effort de simplification et de dématérialisation des relations entre les entreprises et l'administration.

A ce titre, j'ai mandaté il y a quelques mois Eric Hayat, le fondateur de Stéria et président du GIP « Modernisation des déclarations sociales », pour mener à bien la réalisation d'un portail internet unique de la création d'entreprise. Ce portail qui verra le jour le 1^{er} janvier 2010 est la première brique de l'édifice de dématérialisation des relations entre l'administration et les entreprises.

Le succès de l'auto-entrepreneur est très prometteur et je pense que nous avons encore beaucoup à faire pour développer l'e-administration. L'exemple donné par la Norvège démontre qu'il est possible de basculer à l'ère des procédures entièrement dématérialisées et d'alléger ainsi le fardeau administratif. Le grand emprunt peut certainement nous permettre de suivre ce bel exemple qui nous est donné par la Norvège.

Je suis aussi convaincu de l'importance capitale pour les PME des technologies numériques. A ce titre, Nathalie et moi avons renouvelé l'opération « Passeport pour l'Economie numérique » à destination des TPE. Ce passeport permet de réduire la fracture numérique qui existe entre les très petites entreprises et les entreprises plus grandes qui ont souvent plus de capacité à s'approprier ces technologies.

**Séminaire « Numérique : Investir aujourd'hui pour la croissance de demain »
10 septembre 2009**

**Table-ronde : « Logiciels et services : renforcer la compétitivité des entreprises
françaises »**

Aujourd'hui 55 000 TPE ont obtenu ce passeport grâce à la mobilisation de 750 conseillers et formateurs du numérique. Ces entreprises sont désormais mieux formés et plus compétitives sur leur marché grâce à l'action du gouvernement.

Le Grand emprunt pourrait nous permettre de passer à la vitesse supérieure. Alors qu'aujourd'hui nous ne faisons que de l'accompagnement ou de la formation, les pouvoirs publics pourraient demain inciter les PME françaises à faire l'acquisition d'outils numériques pour améliorer leur productivité et ouvrir ainsi d'importants débouchés aux acteurs du secteur. A l'image de Berger-Levrault dirigée par Pierre-Marie Lehucher, les entreprises françaises sont bien positionnées dans le créneau très spécifique des logiciels métiers. Le grand emprunt pourrait permettre aux PME de s'équiper en logiciel métier grâce à un prêt à taux zéro ou à un crédit d'impôt. Ce faisant, on générerait des commandes pour les éditeurs de logiciels français en particulier. Le retour sur investissement pourrait être important.